

MINISTERE DU COMMERCE DE L'INDUSTRIE ET
DE LA CONSOMMATION LOCALE

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

MINISTERE DE LA PROMOTION DE L'INVESTISSEMENT

ARRETE INTERMINISTERIEL N° 014 /MCICL /MEF/MPI
portant suspension de l'exportation de la ferraille
et des sous-produits ferreux collectés au Togo

**LE MINISTRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE ET DE LA CONSOMMATION
LOCALE,**

LE MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES,

LE MINISTRE DE LA PROMOTION DE L'INVESTISSEMENT,

Vu la loi n°99-011 du 28 décembre 1999 portant organisation de la concurrence au
Togo ;

Vu le décret n°2001-207/PR du 16 décembre 2001 fixant les modalités d'application
de la loi n°99-011 du 28 décembre 1999 portant organisation de la concurrence au
Togo ;

Vu le décret n°2012-006/PR du 07 mars 2012 portant organisation des départements
ministériels ;

Vu le décret n°2017-112/PR du 29 septembre 2017 fixant les attributions du ministre
et portant organisation et fonctionnement du ministère de l'économie et des
finances ;

Vu le décret n°2020-076/PR du 28 septembre 2020 portant nomination du Premier
ministre ;

Vu le décret n°2020-080/PR du 1^{er} octobre 2020 portant composition du
gouvernement, complété par le décret n°2020-090/PR du 02 novembre 2020,

ARRETENT :

Article 1^{er} : L'exportation de la ferraille et des sous-produits ferreux collectés à
l'intérieur du territoire national togolais est suspendue jusqu'à nouvel ordre.

Article 2 : Les secrétaires généraux du ministère du commerce, de l'industrie et de la consommation locale ; du ministère de l'économie et des finances et du ministère de la promotion de l'investissement, sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Journal officiel de la République togolaise.

Fait à Lomé, le **07 AVR 2021**

Le ministre de l'économie
et des finances

SIGNE

Sani YAYA

Le ministre de la promotion
de l'investissement

SIGNE

Kayi R. MIVEDOR

Le ministre du commerce, de l'industrie
et de la consommation locale

SIGNE

S-T. Kodjo ADEDZE

Ampliations

Cab/PR.....1
Cab/PM.....1
SGG1
Tous ministères.....29
Ttes Dtions MCICL9
CCIT1
JORT.....1
Archives.....1

Pour ampliation,
Le secrétaire général du ministère du commerce,
de l'industrie et de la consommation locale p.i.

